

KANGURA

N° 63 vers. française Du 08 Décembre au 22 Décembre 1994
 IMPRIME A NAIROBI PAR NAIROBI PRINTER
 Prix Zaïre 3.000Z; Tanzanie, Kenya 3\$; Burundi 1.000 Fbu

IJWI RIGAMIJE GUCYURA IMPUNZI Z'ABANYARANDA

**FAMILLE TUTSI - FAMILLE HUTU
 LA PAIX OU LA GUERRE ?**

Deux jours après l'assaut final que les soldats du FPR ont fait sur Gisenyi, assaut, qui comme on le sait, a fait plusieurs centaines de victimes parmi les habitants de la ville de Goma et les réfugiés hutus, des milliers de tutsis ont traversé la frontière vers le Rwanda. On peut les classer en deux groupes distincts suivant leur âge.

- Les plus vieux, ceux-là qui ont connu la révolution hutue de 1959 sont ceux qui n'avaient pas remis les pieds au Rwanda depuis ces années là. Ils étaient fous de joie de revoir une fois encore leur pays, on raconte même que certains ce sont évanouis une fois arrivés à Gisenyi.

- Les plus jeunes, entre 16 et 25 ans. Parmi eux ce qui ne connaissaient pas du tout le Rwanda, s'empressaient pour faire sa connaissance et saluer le pays des vieux parents. D'autres, allaient tout simplement pour faire la fête; leurs frères venaient de gagner pour la famille, une guerre dont l'issue avait toujours été jugée incertaine.

Un point commun relie tous ces différents groupes: Ils sont tous Rwandais réfugiés. Exilés depuis les années 60, tous ceux là ont refusé de rentrer au Rwanda malgré les appels répétés de la République. Pourquoi alors ont-ils attendu si longtemps avant d'aller saluer leur mère patrie? Pourquoi ont-ils attendu que les hutus soient chassés du pouvoir et exilés à leur tour? La réponse est actuellement claire: Ils sont partis très vite parce que le pouvoir au Rwanda était aux mains de la famille tutsie. Ils sont partis très vite parce qu'un frère vaut plus qu'un allié et le lien familial lui, plus qu'un pacte. Ils ne pouvaient rester au Zaïre trop longtemps.

Cette relation "de famille" qui a uni les tutsis pendant leur long exil peut servir d'exemple aux exilés hutus qui risquent de former la "grande famille hutue". Le long exil de la famille tutsie et puis leur retour précipité au Rwanda sont apparus aux yeux de beaucoup comme une négation de tout partage du pouvoir.

Voir page n° 2

- Le peuple rwandais en exil peut-il retourner au Rwanda?
- "Je ne pouvais pas me permettre le luxe d'atterrir à Kigali sachant que les belges étaient là" DIT MOBUTU -- Ni iki zusaba abahutu bari mu Rwanda?
- FPR irategura ITSEMBA-TSEMBA mu Rwanda !

FAMILLE TUTSI - FAMILLE HUTU LA PAIX OU LA GUERRE ?

KA02 2140

Deux jours après l'assaut final que les soldats du FPR ont fait sur Gisenyi, assaut, qui comme on le sait, a fait plusieurs centaines de victimes parmi les habitants de la ville de Goma et les réfugiés hutus, des milliers de tutsis ont traversé la frontière vers le Rwanda. On peut les classer en deux groupes distincts suivant leur âge.

- Les plus vieux, ceux-là qui ont connu la révolution hutue de 1959 sont ceux qui n'avaient pas remis les pieds au Rwanda depuis ces années là. Ils étaient fous de joie de revoir une fois encore leur pays, on raconte même que certains ce sont évanouis une fois arrivés à Gisenyi.

- Les plus jeunes, entre 16 et 25 ans. Parmi eux ce qui ne connaissent pas du tout le Rwanda, s'empressaient pour faire sa connaissance et saluer le pays des vieux parents. D'autres, allaient tout simplement pour faire la fête; leurs frères venaient de gagner pour la famille, une guerre dont l'issue avait toujours été jugée incertaine.

Un point commun relie tous ces différents groupes: Ils sont tous Rwandais réfugiés. Exilés depuis les années 60, tous ceux-là ont

refusé de rentrer au Rwanda malgré les appels répétés de la République. Pourquoi alors ont-ils attendu si longtemps avant d'aller saluer leur mère patrie ? Pourquoi ont-ils attendu que les hutus soient chassés du pouvoir et exilés à leur tour ? La réponse est actuellement claire ! Ils sont partis très vite parce que le pouvoir au Rwanda était aux mains de la famille tutsie. Ils sont partis très vite parce qu'un frère vaut plus qu'un allié et le lien familial lui, plus qu'un pacte. Ils ne pouvaient rester au Zaïre trop longtemps.

Cette relation "de famille" qui a uni les tutsis pendant leur long exil peut servir d'exemple aux exilés hutus qui risquent de former la "grande famille hutue". Le long exil de la famille tutsie et leur retour précipité au Rwanda sont apparus aux yeux de beaucoup comme une négation de tout partage du pouvoir. La grande famille risque elle aussi un retour en force provoquant ainsi une nouvelle escalade de la violence dans le pays. Espérons que la communauté internationale parviendra à faire entendre raison aux dirigeants de la famille tutsie avant qu'un nouveau 1er octobre ... mais cette fois-ci hutu, n'ensanglante de nouveau le pays.

VIVE LA PAIX.

KANGURA.

LE PEUPLE RWANDAIS EN EXIL PEUT-IL RETOURNER AU RWANDA ?

La victoire militaire du FPR a provoqué la fuite de 4 millions de Rwandais dont 1 million dans une zone intérieure sous la protection des forces de l'ONU et 3 millions à l'extérieur du pays.

Tant que le FPR aura le contrôle du pouvoir politique et militaire au Rwanda, les réfugiés ne rentreront pas en nombre significatif.

1. Les massacres honteux et condamnables ont eu lieu au Rwanda depuis Octobre 1990 entre, d'une part, le FPR et ses complices et, d'autre part, la population rwandaise opposée à l'action armée du FPR soutenue et aidée par ses complices rwandais et étrangers.

A partir de la date du 1er octobre 1990, la population rwandaise a fui le FPR. Ce fut le phénomène des déplacés de guerre chiffrés à 350.000 en 1992, 1 million en 1993, et plus de 4 millions en avril-juillet 1994.

Actuellement on compte 1 millions de déplacés dans la zone dite humanitaire sûre sous la protection des forces de l'ONU (MINUAR II après l'opération TURQUOISE), et 3 millions de réfugiés au Zaïre, en Tanzanie, au Burundi et ailleurs.

2. Depuis juin 1991, la radio diffusion du FPR dénommée MUHABURA, fait la propagande du FPR.

Après sa victoire militaire, la même radio diffusion, baptisée radio Rwanda, continue sa propagande. Admettons que pendant ce temps la radio Rwanda faisait la propagande du régime en place, et que la RTLM est venue la renforcer à partir de 1993. Les rwandais écoutaient les trois stations. Depuis mi-juillet 1994, seule la radio MUHABURA, devenue radio Rwanda, est la seule en service et fait la propagande du FPR.

3. Pourquoi la majorité des rwandais ne lui font-ils pas confiance et préfèrent les misères de l'exil ?
Le FPR et d'autres mal renseignés sur le problème rwandais propagent que les raisons du refus du retour inconditionnel des réfugiés rwandais sont la peur d'être puni pour les massacres commis et l'intimidation par les militaires et les milices à la solde des tenants de l'ancien régime. Si 4 millions de

rwandais avaient participé au massacre planifié de 700.000 autres rwandais prétendus visés, aucun de ces derniers n'en aurait échappé. Est-ce le cas ?

Les militaires et les milices ont laissé leurs armes à la frontières. Exagérons leur nombre à 100.000 hommes. Comment s'imposeraient-ils à plus de 3 millions de personnes qui n'ont plus de raison de les contraindre ? Comment 3 millions de personnes accepteraient-elles la solidarité aux prétendus massacreurs si tel était leur sentiment ?

Les vraies raisons de la crainte des réfugiés sont les suivantes :

a) l'absence de confiance au pouvoir militaire et politique contrôlé par une minorité dont les comportements sont bien connus par tous les rwandais, de l'intellectuel au paysan. Le contact avec d'autres civilisations et l'environnement international actuel n'ont pas changé grand-chose à ses comportements. Les modalités d'application sont adaptées aux situations et circonstances du moment mais le fond reste le même : éliminer tous ceux qui contestent ou sont susceptibles de contester leur supériorité innée.

b) Le découragement du

retour des réfugiés par la terreur qu'ils font régner depuis leur victoire militaire :

- plus de 6.000 détenus préventivement, plusieurs dizaines de milliers d'exécutés, les déclarations telles que gare aux massacreurs, l'on doit prouver qu'on n'a pas tué et l'on doit justifier pourquoi on n'a pas été tué sinon on est considéré comme tueur à exécuter ou à jeter en prison.

- l'annonce de la mise en jugement accélérée de certains prétendus auteurs des massacres suscite la perplexité. En effet la consultation des listes des soi-disant massacreurs que le FPR fait circuler dans les ambassades et chancelleries étrangères afin de dissuader les pays occidentaux de leur accorder le droit d'asile fait craindre le pire. Il s'agit ni plus ni moins de la nomenclature des leaders les plus marquants des partis hostiles au FPR, lesquels partis représentent l'immense majorité de leur pays.

- la fuite de ceux qui étaient restés dans le pays et le retour des réfugiés qui avaient choisi de regagner leurs biens qui témoignent des tortures, des exécutions sommaires et des disparitions. Quelques cas me parvenus incidemment de Kicukiro et Ndera dans

KANGURA N° 64 DU 08 DECEMBRE AU 15 DECEMBRE 1994

Kigali et Kigali ville, Gisenyi et Ruhengeri sont éloquents :

1) Dr Ben Dedale, médecin, 2) Dr Ntibimenya J. Baptiste et son épouse, 3) Mr Nsengiyunva Laurent et son épouse, ancien commandant de l'Armée, 4) Mme Nyiraruzakare Asynath paysanne de Ndera, 5) Mr Munyarukiko Thomas, paysan de Ndera, 6) Mr Rwagizenkana Michel, ancien agent Electrogaz pensionné de GASOGI, 7) 6 aspirantes "ABAJAMBO" de l'abbé Jean BAPTISTE, Curé de NDERA, 8) beaucoup de cadavres trouvés en août 1994 dans la maison de Mr Hakizamungu Frédéric de Ndera, 9) Mr Munyaneza Tite, biologiste, agent Minicomart tué dès son retour à Kimisagara (Kigali), 10) le sort des officiers généraux et supérieurs qui ont collaboré avec le FPR et qui l'on rejoint après la victoire, reste inconnu (Généraux RUSATIRA Léonidas, et GATSINZI Marcel, les colonels NDIBWAMI Déogratias et BAVUGA-MENSHI, les Majors CYIZA et NGIRABATWARE, 11) Plus ou moins 400 personnes tuées début août à NDIZA dans la forêt du volcan SABIYINYO alors qu'ils rentraient au pays sur invitation de la radio Rwanda: (voir témoignage de 4 rescapés recueillis par les représentants de 4 ONG dont NOVIB).

- les biens mobiliers et

immobiliers font l'objet d'appropriation aux burundais, ougandais et zairois d'origine rwandaise d'après différents témoignages.

- l'interview de l'homme fort du FPR paru dans JA n° 1758 du 15 au 21 septembre révèle que pour le FPR les accords d'Arusha ne sont qu'"une base de principe". Ils ne sont pas "une formule à appliquer au pied de la lettre". Pour lui, Arusha, c'est le principe du partage de pouvoir dans le gouvernement et dans l'Armée. Et selon lui, il a partagé le pouvoir avec ceux qui n'ont pas participé aux massacres et il construit une armée nationale en intégrant des "innocents".

la déclaration de Jacques BIHOZAGARA à la Haye, selon laquelle le FPR peut se passer de la population réfugiée. Elle peut retourner au pays pour être jugée ou rester dehors. Elle sera de toute façon traquée.

4. Le peuple rwandais a fui le FPR depuis octobre 1990. Il a dû le fuir à l'étranger quand il a pris le dessus grâce à l'embargo contre le Rwanda décidé par le Conseil de Sécurité dominé par les Etats-Unis dont le gouvernement soutient ouvertement le FPR.

5. Il est actuellement connu que le FPR a

bénéficié du soutien et des aides diverses des gouvernements de l'Uganda, de la Grande Bretagne, des Etats-Unis et de certains hommes politiques belges. Ils étaient tous au courant de l'assassinat du Président Rwandais, mais n'ont rien fait pour l'empêcher ou en limiter les dégâts. Qui est, dans ce cas, plus responsable des massacres au Rwanda que ces hommes ? Ce sont eux qui soutiennent le contrôle du pouvoir au Rwanda par une minorité sous la fanfare de la démocratie !

Que faut-il faire pour que les réfugiés rwandais rentrent chez eux ?

Les garanties minimum suivantes sont nécessaires:

1. La sécurité au Rwanda doit être confiée à une force étrangère sûre et en nombre suffisant.

2. La propriété privée doit être garantie et protégée, c'est à dire que les réfugiés doivent retourner dans leurs biens conformément à la loi rwandaise en la matière.

3. Le calendrier des élections générales doit être fixé pour donner la parole au peuple à qui appartient le pouvoir.

4. Le partage provisoire du pouvoir entre les représentants de la population sous le contrôle du FPR et les représentants de la population en exil doit être

accepté et les modalités négociées rapidement en vue de la mise en place d'un gouvernement de transition d'Union nationale.

Ce gouvernement devra avoir pour tâches prioritaires:

a) l'organisation de retour des réfugiés;

b) l'organisation des enquêtes et de la mise en jugement des responsables des meurtres et massacres perpétrés au Rwanda depuis octobre 1990;

c) l'organisation d'un débat national sur le problème ethnique au Rwanda;

d) la préparation et l'organisation des élections libres;

e) la formation d'une armée nationale sur base des critères objectifs tels que la formation de base et professionnelle, la condition physique et bonne conduite.

Moyennant ces conditions les rwandais vont retourner dans leur pays très rapidement et avec joie.

Fait à Goma, le 10 octobre

Sé Stanislas MBONAMPEKA.

JE NE POUVAIS PAS ME PERMETTRE LE LUXE D'ATTERRIR
 A KIGALI, SACHANT QUE LES BELGES ETAIENT LA.
 EN JANVIER 1993, J'AI REFUSE CATEGORIQUEMENT QUE LES SOLDATS
 BELGES METTENT LES PIEDS AU ZAIRE.

Avant de recevoir les envoyés spéciaux, le chef de l'Etat zaïrois a souhaité que nous visitions d'abord Kinshasa la capitale et, au moins, une autre région du pays. Il y tenait absolument, nous a-t-on expliqué. Un peu comme si, pour nous convaincre que le pays ne lui est pas aussi hostile qu'on le dit généralement, il avait besoin de notre propre témoignage. Alors, après Kin' (surnom donné à la capitale), nous nous sommes rendus à Goma et dans quelques villages environnants, une des principales portes d'entrée au Zaïre, en ce début mai 1994, pour les populations qui fuient le Rwanda en guerre.

A votre avis, pourquoi vous accable-t-on autant ?

Oh là! C'est ma personnalité qui fait qu'il en est ainsi. Je ne fait pas toujours plaisir, ma tête a peut-être une forme qui ne plaît pas, mon nom sans doute aussi. Je gêne, voilà tout.

Plus à l'extérieur qu'à l'étranger ?

Absolument. Et dans les milieux que vous connaissez vous-mêmes.

Mais ceux que vous gênez sont des gens à qui vous aurez rendu des services particuliers par le passé ?

Si nous parlons de l'exté-

rieur, il faut bien faire la part des choses...

En dehors du sommet franco-phoné de Maurice et des obsèques de Félix Houphoët-Boigny, êtes-vous sorti du Zaïre, ces derniers temps ?

J'ai été deux fois en Egypte. Je précise néanmoins que la transition n'est pas une période durant laquelle il faut sortir fréquemment du pays. La conférence de Maurice remonte à quelque six mois, et en dehors de mes deux sorties pour l'Egypte, je suis resté dans le pays. Le voyage à Yamoussoukro allait de soi. Je n'en parle donc pas comme d'une sortie en tant que telle.

Et vous avez reçu ici beaucoup de chefs d'Etats étrangers durant cette période ?

Oui, un certain nombre. Quarante-huit heures avant leur disparition, mes deux collègues du Rwanda et du Burundi étaient ici. Ils étaient ici le lundi 4 avril 1994, et le mercredi 6 avril, ils ont connu cet accident qui leur a coûté la vie.

Justement, au mois d'octobre de l'année dernière, la sous-région a connu des difficultés considérables, à la suite de l'assassinat du président du Burundi. Elle en connaît encore aujourd'hui, de très graves. En d'autres temps, on se serait attendu à ce que

vous jouiez un rôle actif, et plus visible, pour ramener la paix. Seriez-vous en réserve de la diplomatie sous-régionale ?

Bien au contraire ! C'est ensemble, le président Melchior Ndadaye et moi, que nous avons discuté avec le président François Mitterrand à Maurice, le 17 octobre 1993. Il rentre chez lui le 20 octobre. Le 21, il était assassiné. Mon genre, puis-je vous parler de ma diplomatie, c'est de faire le moins de publicité possible sur ce que je fais. Avez-vous appris quelque part que mon conseiller spécial, ici présent, se trouvait la semaine dernière en Afrique du Sud, envoyé par moi auprès de Buthelezi pour le convaincre de participer aux élections ? Il a conféré longuement, en mon nom, avec les membres de l'état-major de Buthelezi et le lendemain, après la réunion du parti, le leader zoulou avait changé d'avis et de décision. Vous pouvez l'écrire, vous ne serez pas démenti. Mais mon genre n'est pas de dire : Ah ! grâce à moi, Buthelezi a changé d'avis ! On ne me prendrait pas au sérieux. Après cette rencontre, il a vu le président De Klerk, qui l'a félicité pour cette action du président Mobutu. S'ensuit une invitation pour que j'aie à la cérémonie du président élu.

Il en est de même pour tout ce qui se passe au sein de la CEPGL (Communauté économique des pays des grands lacs), dont je suis le président en exercice. Quel air aurais-je si je devais crier sur tous les toits ce que je fais dans ce cadre ? Savez-vous qu'il

n'y a pas une semaine, la délégation du Front patriotique rwandais (FPR) a été reçue ici, et que nous nous sommes mis d'accord sur le texte proclamant le cessez-le-feu ? Et après leur départ, les gouvernements sont arrivés, ils ont pris le petit déjeuner ici, exactement comme leurs frères ennemis du FPR. Si je devais me mettre à faire la publicité de tout ce que je fais, ce ne serait plus de la diplomatie.

Sauf que cette discrétion, compréhensible par le passé, l'est moins aujourd'hui, d'autant que tout le monde vous croit isolé...

Je n'ai pas besoin d'une telle publicité, et je ne suis pas isolé, loin de là ! Je ne changerai donc pas de méthode. Saviez-vous par exemple que j'avais envoyé Ngunz-a-Karl I Bond, mon ancien ministre des Affaires étrangères, aujourd'hui avec nous dans la mouvance, auprès du président sud-africain d'alors, Pieter Botha ? Ce dernier était malade, et c'est dans son lit qu'il a reçu mon émissaire, qui était porteur d'une lettre et que j'avais chargé de plaider la libération de Nelson Mandela. Les Sud-Africains savent quel rôle j'ai joué pour dénouer leur drame. Mandela le sait. De Klerk le savait encore mieux que quiconque, puisqu'il était régulièrement reçu ici, chez moi dans la discrétion. Lui pouvait témoigner (et a témoigné auprès de ses compagnons) de ce que je faisais pour l'ANC (Congrès national africain), pour eux. Evidemment, pendant la même période, des troïkas

d'Europe menaient une diplomatie voyante, qui a sans doute eu plus de publicité que ce que j'ai fait, mais je ne sais pas si l'on peut comparer les résultats. Mes frères mozambicains vous diront ce que le Zaïre du président Mobutu a fait pour eux; le président Sam Nujoma de Namibie vous dira de quels soutiens son mouvement, la SWAPO {Organisation du peuple d'Afrique du Sud-Ouest}, a bénéficié de notre part. Sans tapage.

En même temps que l'aide à l'ANC pendant que Mandela était en prison, vous étiez assez amis avec les autorités de Pretoria, tenants de l'apartheid...

Je n'étais pas "assez ami" avec elles. Ma politique était la suivante : les Blancs étant en Afrique du Sud depuis cinq siècles, il ne fallait pas envisager de les jeter à la mer. Il fallait les raisonner, pour qu'ils comprennent que la démocratie c'est la loi du nombre, et qu'ils ne peuvent donc pas rejeter la majorité et se dire : nous sommes là. L'Histoire est d'ailleurs là, pour les condamner. Ma diplomatie a été de les ramener à la raison. Après sa libération, Mandela était allé assister à une conférence à Kampala. Il manquait d'avion, je lui ai envoyé le mien. Il est venu me trouver à Goma. C'était en 1991. Il a dormi chez moi, dans mon lit, que je lui ai cédé? Il est reparti chez lui ensuite, avec mon avion. Et c'est lui qui, en arrivant dans son pays, a fait une déclaration et sorti un communiqué pour

dire que nous lui avons donné un million de dollars.

Il y a à peine vingt jours, un cargo entier a déposé des lots de T-Shirts, pagnes et autres casquettes à l'effigie de Mandela, pour sa campagne. Lorsque je donne quelque chose à quelqu'un, je ne fais pas de communiqués, parce que cela risque de l'humilier. Je tiens compte de sa dignité. Il se fait, malheureusement, que parfois, leurs collaborateurs ne sont pas au courant de ces choses, et se permettent des déclarations désobligeantes sur le Zaïre. Alors, Oliver Tambo hier, comme Nelson Mandela aujourd'hui, se faisaient un devoir de les raisonner.

C'est la diplomatie zaïroise ou la diplomatie du président Mobutu?

C'est moi, l'animateur principal de la diplomatie zaïroise, et c'est écrit dans la Constitution, consacrée par des textes. On ne peut donc pas distinguer.

Vous dites donc que cette diplomatie n'a pas connu de trêve durant cette transition mouvementée ?

Je le dis, et je peux vous en apporter d'autres preuves. Le fait que nous ayons été aussi présents aux côtés des Sud-Africains pour que Buthelezi aille aux élections; ou d'avoir apporté notre aide à Mandela pour sa campagne; ou encore que le président De Klerk m'ait envoyé un émissaire spécial, ici, à Gbado, pour me rendre compte de l'évolution de la situation et me remercier de ce

que nous avons pu faire pour eux, sont autant de signes. Dois-je ajouter que, dès le lendemain de l'attentat contre mes deux collègues rwandais et burundais, j'ai dicté des lettres que le conseiller spécial est allé porter aux présidents du Kenya, d'Ouganda, de Tanzanie et d'Egypte ?

Comment avez-vous appris la nouvelle de l'accident des deux chefs d'Etat ?

Je dois, sur ce point, vous dire que les contacts avec le nouveau et jeune président du Burundi avaient à peine commencé. Quant au président Habyarimana du Rwanda, c'était plus qu'un ami, un frère. Alors, vous me voyez tel que je suis là {NDLR: il est habillé en pantalon noir et en costume zairois taillé dans un tissu jaune et noir}, je ne peux pas vous cacher que cette histoire m'a beaucoup touché.

Est-il vrai que vous deviez vous trouver dans cet avion-là ? que vous deviez en tout cas vous rendre à Kigali ?

Mes deux homologues étaient venus, entre autres choses, me convaincre d'y aller, afin que l'on soit à trois pour défendre leur position. Je n'ai pas accepté cette invitation parce que mon avion était encore à Londres, et que je n'avais pas l'intention d'en affréter un, parce que ce n'est dans mes habitudes. Et même, contrairement à ce que l'on raconte, si mon avion avait été là, je ne pouvais pas, moi, me permettre le luxe d'atterrir à Kigali, sachant que les

Belges étaient là.

On a donc tort de dire que si vous étiez parti à cette réunion, vous auriez sans doute ramené le président Habyarimana à Kigali, et que ceux qui ont tiré sur l'avion espéraient secrètement que vous vous-y trouveriez aussi ?

Figurez-vous que le 21 octobre 1993, après le sommet de l'île Maurice, lorsque ne suis rentré, le plan de vol normal pour rentrer était au-dessus de Kigali. J'ai ordonné au pilote d'éviter Kigali et de prendre la ligne sur Bujumbura. On a dévié de quelques degrés. Si j'avais été à cette réunion, j'aurais sans doute pris mes jeunes frères avec moi, mais je les aurais amenés à Goma. En janvier 1993, sous prétexte de rapatrier leurs compatriotes, les Belges voulaient débarquer ici avec des canons. J'ai refusé catégoriquement qu'ils mettent les pieds au Zaïre. J'ai mis mon bateau présidentiel à la disposition de tous les Belges, et lorsque l'armée de leur pays est arrivée à Brazzaville, le dernier Belge du Zaïre avait déjà traversé le fleuve pour le Congo. Et pourtant, je ne suis pas contre les Belges !

Vous avez vu le président du Rwanda deux jours avant sa mort. On le disait inquiet. Est-ce vrai ?

Il faut faire la part des choses entre ceux qui l'ont vu le mardi ou le mercredi, jour de sa mort. J'ai appris aussi qu'on le disait inquiet. Chez moi, ici, il ne pouvait pas se montrer inquiet; on était

toujours entre frères. On a mangé à trois, et je n'ai pas vu le moindre signe d'inquiétude ou de peur. Sincèrement, je n'ai rien remarqué de tel. Mais cela ne signifie pas qu'à la réunion, en Tanzanie, il aurait eu la même humeur. Certains disent, en effet, qu'il n'avait pas l'air très à l'aise.

Certains pays ont reproché à Juvénal Habyarimana son entêtement, le temps, trop long, qu'il mettait à installer les institutions de la transition? Est-ce votre jugement ?

Mon frère, de son vivant, était chef d'Etat à la tête d'un pays souverain et indépendant. Vous savez que la diplomatie belge vis-à-vis de lui -je mets de côté le Zaïre- n'a fait que le gêner. Faites ceci, faites cela ! Lui dictant des ordres, et il s'en plaignait auprès de moi. Et voilà qu'est arrivé, dramatiquement, ce que tout le monde déplore. On ne l'a pas pris pour un chef d'Etat à la tête de son pays, mais pour un vice-roi, pour recevoir des ordres. Il s'opposait un peu à ce genre de diktat, c'est ça le problème !

Suite aux événements du Rwanda, vous avez accueilli Belges, Américains et autres Français, qui sont entrés dans votre pays sans visas, et parfois même sans passeports. Vous vous êtes occupé d'eux, les avez hébergés, nourris aux frais de l'Etat. Cela fait sourire, quand on sait que vous-mêmes êtes, pour ainsi dire, interdit de séjour dans certains de ces pays...

C'est une action humanitaire, qui entre dans ma façon de voir les choses. En rapport avec cela, deux conclusions sont en tout cas à tirer de l'entretien que nous venons d'avoir. Sur le plan diplomatique, on a dit : Mobutu bloque la démocratie, alors que tout le monde sait très bien que c'est moi qui ai initié la démocratie sur mon pays. La preuve : vendredi 8 avril, j'ai eu sur ma table le texte de l'acte constitutionnel de la transition voté par le Parlement. Le lendemain, samedi à 12h15, heure de Kinshasa, je l'ai promulgué. Cet acte constitutionnel est publié au *Journal officiel* de la République du Zaïre depuis le 17 avril 94. Second point : les quelque 339 expatriés non africains qui sont arrivés par les frontières de l'est de notre pays, je les ai accueillis amicalement. Tout a été fait pour les rendre momentanément, provisoirement heureux. Et sur mes instructions, personne n'a osé leur demander de passeport, encore moins de visa. Quelle conclusion faut-il en tirer ? Celui-là même qui vient de promulguer l'acte constitutionnel est-il contre la démocratie au Zaïre ? Celui-là même qui accueille à bras ouverts les étrangers, se trouvant en difficulté après les événements dramatiques que nous connaissons, qui ordonne aux gouverneurs d'accueillir ces gens aux frais du gouvernement zaïrois, est-ce celui-là même dont on dit qu'il est contre les droits de l'homme?

Quelque chose est un peu déséquilibré dans cette

affaire. Vous avez installé les Occidentaux dans les chambres d'hôtel, alors que les Africains qui sont là dorment dehors, à même le sol. Pourquoi n'ont-ils pas le même traitement ?

Vous avez aussi des Africains qui ont le même traitement : ce sont, pour la plupart, des hauts fonctionnaires, cadres, secrétaires généraux, dirigeants, qui sont arrivés à Bukavu. Quant au gros de la population, l'ordre était le suivant : les envoyer autant que possible dans les familles. Mais nos moyens en hôtels sont limités, et nous pouvions difficilement y mettre tout le monde.

Plus de 85.000 Burundais sont à Uvira. La situation au Burundi ne s'améliore pas. Est-il envisageable que l'on donne à ces gens les moyens de s'intégrer dans le pays plutôt que de vivre de si longs mois dans les camps de réfugiés ?

Depuis plus de vingt ans déjà, avec les événements de 1972, cela a été fait, il y avait alors des dizaines de milliers de réfugiés à Uvira, en face de Bujumbura. Le gouvernement de leur pays se plaignait, croyant qu'on les armait contre eux. J'ai fini par faire déplacer tout le monde qui se trouvait là dans le nord Shaba. Ce sont des pasteurs, ils travaillent aux champs.

Vous affirmez donc jouer un rôle central dans la sous-région. Le jouez-vous bien ?

Ma conscience ne me reproche à ce sujet absolument rien.

D'abord, pour l'Afrique, je suis le vice-doyen d'âge et dans la fonction. Le doyen, c'est le roi du Maroc qui est de 1929, et moi je suis de 1930. Il a accédé au pouvoir en 1962, moi en 1965. Donc, on se suit. Je dois en tenir compte. Lorsqu'on est doyen en Afrique, cela appelle une certaine sagesse lorsqu'on agit. Cette sagesse commande ce que j'essaie de faire.

Après le décès de Félix Houphouët-Boigny, pour l'Afrique noire francophone, vous êtes le doyen des chefs d'Etat. Lui jouait un rôle public, qui lui était reconnu. Est-ce un rôle que vous avez envisagé de jouer de manière publique, ou alors pensez-vous que ce n'est plus possible ?

Entre nous, ce que faisait le président Houphouët-Boigny était reconnu par tous, pas seulement en Afrique francophone. Il y avait son âge, que tous nous respections, sa brillante intelligence, sa sagesse... Est-ce que je peux me réclamer de son intelligence, de sa sagesse ? Ce n'est pas à moi de le dire. Laissons venir les choses.

C'est une diplomatie secrète et discrète, certes, mais est-ce que vous avez le sentiment qu'elle est reconnue par la communauté internationale ?

Elle ne peut être reconnue que si vous ou d'autres de vos confrères l'écrivent. Pour moi, l'essentiel, c'est que les intéressés eux-mêmes le sachent.

Avez-vous renoncé à partici-

per au règlement du problème angolais?

Je n'ai pas renoncé, au contraire. Ce sont les Américains, les Belges, les Français et les autres qui voyaient d'un mauvais oeil ma présence, pour jouer le rôle qui me revient. Par exemple, dans le règlement de l'affaire du Rwanda, on serait déjà loin. Mais dès qu'ils ont appris que le FPR était chez moi et que les gouvernementaux allaient venir, ils ont convoqué une réunion à Arusha... Qu'est-ce que mes interlocuteurs m'ont dit ? "Ca nous dérange. Pour nous, l'affaire est sur le point d'être réglée quand vous êtes saisi du dossier, parce que, pour nous, dans le drame rwandais, vous êtes incontournable."

Il y a donc des forces qui veulent vous écarter ?

C'est ce que je vous dis !

Quelles sont vos relations aujourd'hui avec les Américains ?

Ces relations sont ce que vous savez. Les Etats-Unis, la France ont été entraînés dans un jeu politique et diplomatique consistant à diaboliser le président Mobutu, à dire n'importe quoi sur son compte. Une politique faite de haine, de mensonges parmi les plus éhontés. Dans la presse écrite, à la télévision, à la radio, qu'est-ce qu'on ne dit pas, qu'est-ce qu'on n'écrit pas ? La vérité finit toujours par prendre le dessus et, petit à petit, les choses changent et évoluent.

Moi, je n'avais rien contre les Américains ni les Français. Mais dans le cadre de l'Union européenne avec la France, de l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique-nord) avec les Américains, Bruxelles capitale de la Belgique étant le siège de ces deux institutions, il fallait les utiliser contre le Zaïre, à fond.

Faut-il comprendre que vos problèmes, ce n'est ni avec les Américains, ni avec les Français, mais avec... ?

...Les Belges ! qui utilisent leurs relations dans l'OTAN et dans l'Union européenne, pour faire adopter motions et résolutions contre le Zaïre, à chacune de leurs réunions.

Que leur avez-vous fait ?

C'est la question qu'il faut leur poser. Je refuse d'être le vice-roi d'un Etat étranger, à la tête de ce pays. En clair, cela veut dire que le président de la République du Zaïre ne peut être considéré comme le prolongement d'un ancien colonisateur ici en Afrique. Pendant tout le temps où Dieu me donnera la force d'être à la tête de mon pays, jamais ce ne sera le cas !

S'acharnent-ils autant sur leurs autres anciennes colonies, dont les Présidents ne veulent pas être vice-rois ?

Je ne sais pas ce qui se passe avec les autres.

Vous évoquiez le cas rwandais ?

Le Rwanda et le Burundi

n'étaient pas des colonies, mais des pays sous mandat d'abord, ensuite sous tutelle, dont l'Administration était confiée à la Belgique par la Société des Nations après la Première Guerre mondiale et par l'ONU après la Seconde. Mais la colonie, c'était l'ex-Congo belge, aujourd'hui Zaïre. Alors, ils trouvent que je suis pas facile, ni souple peut-être, voilà tout.

Ils vous taxent d'être un dictateur.

Lorsqu'on veut noyer son chien, vous connaissez la suite.

Tout dernièrement, vous avez reçu l'Américain Herman Cohen, les Français Michel Aurillac et Robert Bourgi, et un Belge, qui serait le fils de l'ambassadeur de Belgique à Paris. Que sont-ils venus raconter ?

Me parler des relations internationales (*Rires..*) Comment va la France, le Zaïre, et mon ami François Mitterrand, et vous-mêmes, voilà tout.

Cela semble aller beaucoup mieux avec Mitterrand depuis le sommet d l'Ile Maurice ?

Oui, oui. Les contacts sont fréquents.

Peut-on parler de la situation économique du Zaïre ?

La situation économique et financière d'un pays, c'est le reflet, l'image que ce pays donne au monde. Je vous l'ai dit, l'économie est par terre, les finances aussi.

Maintenant que, petit à petit, du côté politique, les choses commencent à se redresser, si on a la chance de nommer un premier ministre, cette semaine ou la semaine prochaine, ce sera une chance pour le Zaïre. Bref, l'occasion de relever la tête, enfin.

Pourquoi est-ce si difficile de vous entendre avec les institutions financières internationales ?

Entre 1983 et 1986, le Zaïre, mon pays, a été proclamé, reconnu élève modèle du FMI (Fonds monétaire international). En 1987, lorsque je suis allé en visite officielle en Argentine, le président de ce pays m'a parlé de ses difficultés avec le FMI. "On vous considère comme l'élève modèle. Qu'est-ce que vous faites ?" m'a-t-il demandé.

Nous avons suivi à la lettre les recommandations du FMI, et pour un jeune pays en voie de développement, ce n'est pas facile. Ou on veut se développer, ou on veut consacrer tout son temps à payer des dettes. J'ai dénoncé, à l'époque, le fait que le Zaïre sortait plus de capitaux qu'il n'en recevait de ces institutions-là. J'ai proposé qu'on puisse revoir les structures des relations entre les pays jeunes, compétents et ces institutions internationales.

C'est à partir de ce moment-là que les critiques ont commencé. Vous vous développez, et chaque année on vous dit : vous avez autant d'instituteurs ! Il faut couper de moitié. Mais c'est dramatique !

Vous avez autant de fonctionnaires, il faut les liquider ! Côté fonctionnaires, peut-être, mais côté enseignants, c'est un danger, pis un drame pour l'avenir du pays.

L'économie d'un grand pays comme le Zaïre peut-elle se passer de ces institutions ?

Je ne vous dis pas qu'on peut se passer de ces institutions. Mais lorsqu'un pays comme le Zaïre se considère comme membre d'institutions internationales comme la Banque mondiale, le FMI, est-ce qu'on est vraiment tous des membres à part entière ? C'est non ! Dans les arrangements, le patron de la Banque mondiale, il doit être un Américain. Celui du FMI doit être un Européen. Voilà les arrangements. Est-ce qu'on traite sur un pied d'égalité ? Ca n'existe pas. Lorsque l'un d'entre eux - c'est le cas du Zaïre avec la Belgique - veut vous embêter, c'est la mer à boire. Il a l'OTAN, il a l'Union européenne, vous êtes coincé.

Que faut-il faire pour sortir l'économie du Zaïre de la crise ?

Je vous l'ai dit. Notre chance, à l'heure qu'il est, c'est que l'on ait rapidement un gouvernement. Avec un bon programme, même un minimum de programme, redresser la situation sur le plan économique, financier et social. Je dis bien : un minimum. Parce que le Zaïre n'est pas un pays pauvre. On nous a appauvris parce que nous sommes victimes d'un embargo.

A un moment donné, on a même

failli dire qu'on n'achète plus ni le diamant, ni le bois du Zaïre. Comme si on était des criminels, comme si on était en guerre contre les Américains et les Français. C'est dramatique lorsque ces gens essaient de nous faire tort.

Les reproches qu'ils vous font sur la mauvaise gestion vous semblent-ils fondés ?

Je ne gère pas leurs pays. Je n'ai pas de comptes à leur rendre. Est-ce que moi, je vais leur dire aux Américains : pourquoi l'inflation, pourquoi des Noirs sont-ils dans la misère, couchent dans la rue chez vous ? Ce n'est pas mon problème. Mais eux, ils souffrent de ce que nous appelons, nous, pays jeunes, l'impérialisme. Ils veulent foutre leur nez partout ! Comme s'ils étaient sortis de la cuisse de Jupiter, comme s'ils étaient devenus la conscience mondiale, internationale, à chacun ce qu'il doit faire.

Justement, on vous reproche d'être très fier...

Je ne dérange personne. Je ne souhaite pas être dérangé. L'état dans lequel se trouve l'économie du pays ne commande-t-il pas certaines concessions de votre part ? Sous quelles formes donc ?

L'aide des institutions financières internationales implique une certaine discipline. Le Zaïre ne peut pas vivre seul en autarcie... J'aimerais alors que l'on m'apporte une réponse à la question suivante : dans toutes ces règles de bonne

gestion économique et financière, pourquoi deux poids deux mesures ? Du jour au lendemain, lorsque les pays de l'Est ont été libérés du joug communiste : des milliards ! Tous ces milliards ont été sanctionnés par la mise sur pied de la BERD (Banque européenne de recherche et de développement). Moins d'un mois, deux mois après, les élections !

Il n'y a jamais eu de conférence nationale souveraine chez eux. On n'a jamais posé de conditions, immédiatement, il y a eu des milliards. Il y a eu des élections, et l'affaire est terminée.

Chaque pays de l'OTAN, de l'Union européenne a pris les choses en main : stages de formation, de gestion à l'occidentale, la loi du marché, et l'affaire est réglée.

Mais, pour nous, il fallait tout d'abord des conférences nationales pour pousser des compatriotes les uns contre les autres, à s'injurier, à se battre. C'est dramatique, tout cela.

Le problème que vous posez est celui de la dignité de l'homme noir. Tous ces gens méprisent-ils les Noirs ?

Le mépris est total, il est là ! ■

INTAMBARA SI KAMARA

AMAHANGA NABISHAKA IBIBAZO BY'U RWANDA BIZAKEMUKA MU MAHORO.

Intambara y'u Rwanda hagati y'abahutu n'abatutsi iri mu ntambara zikomeye zizaranga iki kinyejana turangiza. Iyi ntambara nta muryango n'umwe itakoze mu nda nta karere itagezemo, kandi ubwo ariko yica abantu b'ingeri zose, ari nako isenya ibikorwa byose by'amajyambere. Hapfuye abantu barenga miliyoni n'igice (1.500.000) abandi miliyoni enye n'igice bahungira muri Zaire, Tanzania, mu Burundi n'ahandi henshi.

Ibintu byasenyutse byo ntibibarika. Byose hamwe bifite agaciro karenga miliyari 1.500 z'amafranga y'u Rwanda. Ushyize mu madolari bihwaye na miliyari 10 z'ibikorwa bwite bya Leta, na miliyari 20 z'ibikorwa

by'amasosiyete yacururizaga mu Rwanda kimwe n'abantu ku giti cyabo. Ibyo bikorwa byose byari byaragezweho gusa mu myaka 30 ishize, mbese kuva muri za 62, u Rwanda rumaze kubona ubwigenge.

UBUTEGETSI BWA LONI BWAKORA IKI MU RWANDA ?

- a) Kwaka intwaro impande zombi zirwana mu Rwanda hagashyirwa ingabo mpuzamahanga zarinda umutekano w'abaturage.
- b) Gucyura impunzi zose z'abanyarwanda, abahunze vuba n'abahunze kera.
- c) Gutuza mu Rwanda abahunze bese.
- d) Gutangiza imirimo yose, mu nzego zose. Ubukungu,

KANGURA N° 64 DU 08 DECEMBRE AU 15 DECEMBRE 1994

Vous avez autant de fonctionnaires, il faut les liquider ! Côté fonctionnaires, peut-être, mais côté enseignants, c'est un danger, pis un drame pour l'avenir du pays.

L'économie d'un grand pays comme le Zaïre peut-elle se passer de ces institutions ?

Je ne vous dis pas qu'on peut se passer de ces institutions. Mais lorsqu'un pays comme le Zaïre se considère comme membre d'institutions internationales comme la Banque mondiale, le FMI, est-ce qu'on est vraiment tous des membres à part entière ? C'est non ! Dans les arrangements, le patron de la Banque mondiale, il doit être un Américain. Celui du FMI doit être un Européen. Voilà les arrangements. Est-ce qu'on traite sur un pied d'égalité ? Ca n'existe pas. Lorsque l'un d'entre eux - c'est le cas du Zaïre avec la Belgique - veut vous embêter, c'est la mer à boire. Il a l'OTAN, il a l'Union européenne, vous êtes coincé.

Que faut-il faire pour sortir l'économie du Zaïre de la crise ?

Je vous l'ai dit. Notre chance, à l'heure qu'il est, c'est que l'on ait rapidement un gouvernement. Avec un bon programme, même un minimum de programme, redresser la situation sur le plan économique, financier et social. Je dis bien : un minimum. Parce que le Zaïre n'est pas un pays pauvre. On nous a appauvris parce que nous sommes victimes d'un embargo.

A un moment donné, on a même

failli dire qu'on n'achète plus ni le diamant, ni le bois du Zaïre. Comme si on était des criminels, comme si on était en guerre contre les Américains et les Français. C'est dramatique lorsque ces gens essaient de nous faire tort.

Les reproches qu'ils vous font sur la mauvaise gestion vous semblent-ils fondés ?

Je ne gère pas leurs pays. Je n'ai pas de comptes à leur rendre. Est-ce que moi, je vais leur dire aux Américains : pourquoi l'inflation, pourquoi des Noirs sont-ils dans la misère, couchent dans la rue chez vous ? Ce n'est pas mon problème. Mais eux, ils souffrent de ce que nous appelons, nous, pays jeunes, l'impérialisme. Ils veulent foutre leur nez partout ! Comme s'ils étaient sortis de la cuisse de Jupiter, comme s'ils étaient devenus la conscience mondiale, internationale, à chacun ce qu'il doit faire.

Justement, on vous reproche d'être très fier...

Je ne dérange personne. Je ne souhaite pas être dérangé. L'état dans lequel se trouve l'économie du pays ne commande-t-il pas certaines concessions de votre part ? Sous quelles formes donc ?

L'aide des institutions financières internationales implique une certaine discipline. Le Zaïre ne peut pas vivre seul en autarcie... J'aimerais alors que l'on m'apporte une réponse à la question suivante : dans toutes ces règles de bonne

gestion économique et financière, pourquoi deux poids deux mesures ? Du jour au lendemain, lorsque les pays de l'Est ont été libérés du joug communiste : des milliards ! Tous ces milliards ont été sanctionnés par la mise sur pied de la BERD (Banque européenne de recherche et de développement). Moins d'un mois, deux mois après, les élections !

Il n'y a jamais eu de conférence nationale souveraine chez eux. On n'a jamais posé de conditions, immédiatement, il y a eu des milliards. Il y a eu des élections, et l'affaire est terminée.

Chaque pays de l'OTAN, de l'Union européenne a pris les choses en main : stages de formation, de gestion à l'occidentale, la loi du marché, et l'affaire est réglée.

Mais, pour nous, il fallait tout d'abord des conférences nationales pour pousser des compatriotes les uns contre les autres, à s'injurier, à se battre. C'est dramatique, tout cela.

Le problème que vous posez est celui de la dignité de l'homme noir. Tous ces gens méprisent-ils les Noirs ?

Le mépris est total, il est là ! ■

INTAMBARA SI KAMARA

AMAHANGA NABISHAKA IBIBAZO BY'U RWANDA BIZAKEMUKA MU MAHORO.

Intambara y'u Rwanda hagati y'abahutu n'abatutsi iri mu ntambara zikomeye zizaranga iki kinyejana turangiza. Iyi ntambara nta muryango n'umwe itakoze mu nda nta karere itagezemo, kandi ubwo ariko yica abantu b'ingeri zose, ari nako isenya ibikorwa byose by'amajyambere. Hapfuye abantu barenga miliyoni n'igice (1.500.000) abandi miliyoni enye n'igice bahungira muri Zaïre, Tanzania, mu Burundi n'ahandi henshi.

Ibintu byasenye byo ntibibarika. Byose hamwe bifite agaciro karenga miliyari 1.500 z'amafranga y'u Rwanda. Ushyize mu madolari bihwaye na miliyari 10 z'ibikorwa bwite bya leta, na miliyari 20 z'ibikorwa

by'amasosiyete yacururizaga mu Rwanda kimwe n'abantu ku giti cyabo. Ibyo bikorwa byose byari byaragezweho gusa mu myaka 30 ishize, mbese kuva muri za 62, u Rwanda rumaze kubona ubwigenge.

UBUTEGETSI BWA LONI BWAKORA IKI MU RWANDA ?

- a) Kwaka intwari impande zombi zirwana mu Rwanda hagashyirwa ingabo mpuzamahanga zarinda umutekano w'abaturage.
- b) Gucyura impunzi zose z'abanyarwanda, abahunze vuba n'abahunze kera.
- c) Gutuza mu Rwanda abahunze bese.
- d) Gutangiza imirimo yose, mu nzego zose. Ubukungu,

imibereho myiza
y'abaturage, uburezi,
n'iyindi.

- e) Gusana ibyasenyutse no kuzahura ubukungu bw'igihugu.
- f) Gushyiraho gahunda ya politiki, iyo gahunda igasozwa artiko n'amatora rusange.
- g) Gukoresha amatora rusange (mu nzego zose) maze LONI igasigira ubutegetsu ababa bamaze kwizerwa n'abaturage.

**ESE UBWO BUTEGETSU
MPUZAMAHANGA BUZEMERWA
N'IMPANDE ZOMBI ?**

Amahanga aramutse abishatse, byaba nk'aho tuvugiyeho aha. Mu mirimo MINUAR II yagombaga gukora, kwaka abarwana imbunda byari ku murongo wa mbere. Amahanga abishatse rero FPR ntishobora kwitwaza ngo itegeka igihugu kigenga kugira ngo idatanga imbunda zayo. Saddam Hussein na IRAK byaba urugero rwiza.

FPR bayakira intwari, hagira n'igihugu kibyangira bakagikosora nk'uko bagenje IRAK. Naho abahoze ari ingabo z'u Rwanda (FAR), bo nta kibazo batara kuko intwari bahunganye zose ziri mu maboko y'ubutegetsu bwa Zaire.

Ikindi cyakorwa, ni uguheza mu butegetsu bwite bwa Leta (Administration) ndetse n'ubwa politiki gouvernement zombi zihunganye mu Rwanda. Aho bose bavuye muri politiki bakora indi mirimo, bagategereza bitegura amatora, yo agomba gutanga abazasimbura ubutegetsu bwa

LONI.

BIRAKWIYE.

Impande zombi zari zikwiye kuva kw'izima zikemera amahoro, kuko ari FPR yitsinze ntacyo yatsindiye. Yego ifite "ubutaka" ariko nta "gihugu" ifite. Kuko buriya igihugu ni abaturage. None se, ko abaturage barenga miliyoni enye n'igice bese bahunze, icyo gihugu cyabaho gite kidatuwe? Bityo rero, FPR nta butegetsu nyabwo ifite.

Gouvernement y'abatabazi nayo ifite abaturage bayishyigikiye. Ni benshi cyane, ariko nayo nta butaka ifite yabatuzaho ngo ibayoborereho. Nayo mbese nta butegetsu nyabwo ifite.

Ikibazo ni iki ngiki rero: "ko bese nta butegetsu bafite, kubera ko buri ruhando rubura icyo urundi rufite, barekeyaho bakemera amahoro bigishoboka".

Amahanga aramutse ashyizeho ubwo butegetsu bwa LONI, abanyarwanda ntabwo babwanga, kuko imyaka ine bamaze mu ntambara imaze kubakomesha. Bakeneye kubaho nta bwoba bafite, bakeneye kongera gukora bakiha.

Igisigaye cyaba kumenya ukuntu umuryango w'abibumbye wahitamo umuntu washingira ubwo butegetsu mu Rwanda. Uwo muntu agomba kuba yakwizerwa n'abanyarwanda bese kandi uzwi neza mu rwego mpuzamahanga.

*Byanditswe na Professeur
Ferdinand Nahimana, Docteur
en Histoire,
Mubigazwaho na*

NGABIDASUNIKWA Pablo

**NI URUME RUFANZA TUZAGENERA ABAHOTU BAGIZE
URUHARI MU GUTSINDWA KWACU.**

-Biragoye kumva neza iki kibazo, birasaba ubwenge n'ubushobozi kumva neza uho giteye. Bamwe ntimu-bura kubura muti: twa-tsinzwe n'aho kubaye embargo maze tukabura amasasu. Abandi muti twatsinze n'aho igihugu iki niki cyafashije inkotanyi. Kuvuga uyo kwaba ari ukwirengagiza ukuri kwabayeho.

-Koko ayo makosa yara-baye. N'ubwo twasohotse mu yihugu muri nyakanga ntibyari ngombwe ko abaturage nibasimbikaze basohokera riawe. Ingero ndibutange muzumve neza kuko zitumvikanye zazongera kuduta mu wundi muruho. Bishoboka bite ko uwitwa Nsengiyumva Anatole yirirwaga asambanya abagore babandi aho gutegura uho tuzahunga naho tuzahungira dore ko ari nawe wari ushinze guhuza ubutegetsi mu Gisenzi na Goma kuri icyo kibazo. Bishoboka bite ko na nyuma yo guhunga agikomeza icyo ngese azana abagore babandi abavuye i Goma akaza kubasambanyiriza hano muri Kenya. Bishoboka bite ko uwo mugabo ariwe watinze akandikira inkotanyi mu gace gusa-bira mu Rwanda aka kanya. Urundi rugero: Bishoboka bite ko uwahoze ari umuyobosi mu biro by'igiterera muri gouverinoma yacu Swana Iyamuremye Augustin ariwe ubu uri ministre mu inkotanyi. Bishoboka bite ko Swana Gatsinzi Marcel wategutse Etat

Major y'ingabo zacu ubwo Habyarimana yapfaga, uwo mugabo Gatsinzi akaba ari nawe wajyaga mu mishyikirano yacu n'inenzi none niwe wafashe icya mbere mu gutaha. Bishoboka bite ko uwategukaga ishuri rikuru rya gisirikare ESM ariwe ubu wahise ajya mu nyenzi. Abo bese se niba birirwaga batuma ba capitaine Habimana wategukaga 52^e bataillon na ba liyetona Bizumuremyi kuza kugaba ibitero twanje ngo twanyice kubera ko nashegeshaga nyenzi. Ese abo bese inzego nibishinzwe ntitwazibwiraga ko ari inenzi. Ese nka Colonel Nsengiyumva Anatole yavuye ko wamfungiye iki muri kasho ya Gereza mu kwezi kwa kane. Ese niba ibyagombye yakozwe yo kunyicyira mu Bigogwe aracyayibuka, impamvu yakozwe? Abo bese rero nibamwe mu batumye duhunga imburagihe. Nego twashoboraga guhunga ariko guhunga kuburyo buteguwe! Ibyo byose birabereka twabazama-kuru icyo rikora neza gutegura amakuru rishobora gukiza icyi-hugu. None se abo bese biyemezaga kunyica si uko twabazama mbabuzwa kworeka icyi-hugu. None se agakecuru twavuye icyo za Mwendo - Gatari - Baringa - Mbazi kakaza namaguru kakagera kuri Goma kubera umunaniro abo baswa baba bababizi-zemo uruhare? icyo twaboneka abategura ihungu ryacu neza ubu nta kibazo gikomeye cyari kubaho.

KANGURA N° 88 DU 15 AU 30 NOVEMBRE 1994